

**PROCES-VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 3 février 2010**

Le mercredi 3 février, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni, sous la présidence de Mme Jacqueline Maigret, Maire.

**Etaient présents** : Clément Thiéri, Benjamin Besson, Mélanie Rousseaux, Romane Buré, Maëlys Lavau, Eugénie Sigonneau, Caroline Le Brun, Angéline Véra, Sandra Ninot, Louana Bligny, Marline Cézac, Pacôme Bassien, et Etienne Clouin

Mme Nadine NINOT, adjoint au Maire déléguée à la jeunesse et à l'éducation

**Absents avec pouvoir** : Alexis L'Ollierou – pouvoir à Benjamin Besson

**Absent sans pouvoir** : Manon Corbalan

Soit sur 15 membres, 13 présents, 1 absent représenté, 1 absent

Le quorum étant atteint le Conseil peut délibérer.

Nadine Ninot est nommée secrétaire de séance.

Mme Maigret explique au jeune Maire, Clément Thiéri comment procéder. Elle explique qu'il faut présenter les points, puis donner la parole à la personne qui présente le projet, ensuite, une fois les échanges terminés, il faut procéder au vote.

**Point n° 1: projet intergénérationnel en partenariat avec l'espace loisirs et culture et les jardins familiaux**

**Présenté par Maëlys**

Maëlys explique que l'objectif est de participer à la culture d'un jardin mis à disposition par les jardins familiaux pour planter et récolter des légumes. Ces légumes seront ensuite, soit utilisés pour la soirée "cuisine du monde" organisée par les jeunes de l'espace loisirs, soit donnés au profit des restos du cœur (selon la période de récolte). Le coût des plantations est déjà prévu dans le budget de l'espace loisirs, il s'agit donc d'approuver ou non la participation des jeunes élus à cette opération à long terme. Ce projet a pour premier objectif de faire se rapprocher les différentes générations.

Norbert Vincent, président de l'association des jardins familiaux, explique que le jardin n'a jamais été travaillé, il faut donc commencer par le labourer. Il serait intéressant que les jeunes voient le terrain avant, puis après. Il faut ensuite compter un mois pour commencer les plantations (mi-

mars). Les jeunes doivent choisir ce qu'ils vont planter, en prenant conseil sur les jardiniers alentours, qui sont principalement des personnes retraitées.

Il faut dès maintenant mettre en place un calendrier pour organiser les interventions entre les jardins familiaux, l'espace loisirs et les élus jeunes qui souhaitent participer au projet (un groupe est créé spécialement pour ce projet : Romane, Maëlys, Marline (+ Pacôme et Etienne à confirmer).

Deux élus sont sceptiques sur la capacité des jeunes à mener un projet à long terme, ils pensent que le projet va être abandonné car il est trop long, ils souhaitent s'abstenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve la participation du groupe à 8 voix pour et 3 abstentions.

### **Point n° 2 : Organisation d'un dimanche cinéma-raclette**

**Présenté par Louana**

Ce projet vise à proposer un repas à thème (la montagne) à destination des familles. Le film proposé est "1ère étoile". La date choisie est le dimanche 28 mars. Les familles devront s'inscrire avant le repas à l'aide d'un bulletin d'inscription et une information sera publiée dans le « Sortir à Marines »

Voici le budget, basé sur la participation de 100 personnes :

Désignation	Dépenses	Recettes
Participation pour le film (2,5 €/personne)	250,00 €	
Achat ingrédients (charcuterie, fromage...) 5 €/personne	500,00 €	
Participation des familles (8 €/personne)		800,00 €

Le problème de l'installation d'un grand nombre de services à raclette dans une grande salle est soulevé. Un service à raclette est prévu pour 6 personnes, pour 100 personnes, il faut donc prévoir environ 16 services, si on prévoit 4 tables en longueur face à l'écran, il faut 4 à 5 services sur la longueur. Les rallonges à prévoir sont donc très longues.

Une autre solution est proposée : choisir un autre plat, par exemple la tartiflette. Cela ne changerait pas l'esprit du projet (le thème est respecté) et le budget devrait rester similaire, voire inférieur. Mme Maigret propose de faire appel à un traiteur.

Deux éléments à voir : demander aux services techniques la faisabilité de branchement des appareils à raclette dans la salle Pompidou et demander un devis pour une tartiflette pour 100 personnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve à l'unanimité l'organisation de cette manifestation.

### **Point n° 3: parution du journal appelé "Le Petit Marinois"**

**Présenté par Angéline**

Ce journal permettra d'informer les jeunes marinois des opérations qui leur sont destinées. Il sera réalisé en partenariat entre le CMJ et l'espace loisirs (1 page recto-verso). Il sera distribué à l'école élémentaire (260 exemplaires), aux collégiens marinois (160 exemplaires) et pour les plus âgés, il

sera mis à disposition à la mairie, à l'espace loisirs et dans différents commerces fréquentés par les jeunes (boulangerie...). Son coût pour 600 exemplaires en couleur recto-verso : 300 € HT (Empreintes 95 à Marines), soit pour une parution par trimestre, 1200 €/an.

Le journal fera apparaître les rubriques suivantes :

- La photo du groupe pour présenter le CMJ
- Des informations sur les dates à retenir (cinéma, vacances...)
- Le bon d'inscription à la journée cinéma-raclette
- Une petite annonce pour la journée de la courtoisie
- Une rubrique « connaissez-vous »
- Le marinois du mois (qui sera choisi en commission)

Une maquette est présentée aux membres du conseil pour qu'ils se rendent compte du résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve à l'unanimité la parution du journal « Le Petit Marinois ».

#### **Point n° 4 : participation à la fête des sports en partenariat avec l'espace loisirs**

**Présenté par Clément**

Les animateurs de l'espace loisirs assurent cette année l'animation de la fête des sports. Elle a lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre. Les jeunes élus pourront guider les participants, être le relais entre les différentes associations, s'occuper d'une animation ou tenir la buvette avec les jeunes de l'espace loisirs. Ils seront équipés avec des tee-shirts floqués avec l'inscription "puis-je vous aider ?". Le coût des tee-shirts floqués revient à environ 15 € par tee-shirt pour 15 élus, soit 225 €. Une réunion est à prévoir avec les différentes personnes concernées (Yann Balleux, éducateur sportif, Christian Villeneuve, responsable de l'espace loisirs, Alain Coville, président de l'OMSL qui organise le forum des associations et les jeunes élus) pour organiser cette journée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve à l'unanimité la participation du CMJ à la fête des sports.

#### **Point n° 5 : recherche de solutions financières et techniques pour équiper le gymnase de l'Amitié d'un afficheur digital destiné aux différents utilisateurs (collège, associations...)**

**Présenté par Benjamin**

Le financement associera le syndicat intercommunal propriétaire du gymnase, le collège et le club de handball de Marines. Le budget prévu est de 2000 € installation comprise. Mme Maigret précise qu'il est important de prévoir l'installation pour éviter les problèmes de garantie. Benjamin précise que le fournisseur choisi est celui qui est recommandé par les fédérations de handball et de basket.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve à l'unanimité le rôle de coordination pour l'installation de l'afficheur digital.

**Point n° 6: participation à la 11ème journée nationale de la courtoisie sur la route qui a lieu le jeudi 25 mars 2010**

**Présenté par Pacôme**

Cette participation est réalisée en partenariat avec les enseignants de l'école élémentaire, les policiers municipaux, les parents d'élèves... Il s'agit pour les enfants de distribuer des autocollants aux automobilistes circulant dans Marines afin de les inciter à rester zen et courtois. 6 classes participeront à l'opération, soit environ 150 enfants. Les achats pour cette opération comprennent :

- 10 affichettes officielles lieux-publics : 10 x 2,15 €, soit 21,50 €
- 200 mini-brochures « Charte de la bonne conduite et les 10 commandements (elles seront offertes aux jeunes participants ou mis à disposition) : 200 x 0,25 € = 50 €
- 1500 autocollants (10/enfant) : 1500 x 0,23 €, soit 345 €, soit un total général de 416,50 €.

Une première intervention est prévue jeudi 4/2 au matin pendant un conseil d'enfants pour répondre à leurs interrogations. Une réunion avec tous les participants est à prévoir très vite pour organiser la journée. Une jeune fille pense que c'est une action ponctuelle qui ne changera pas les mentalités et que les adultes vont aussitôt reprendre leurs mauvaises habitudes, elle s'abstient donc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Jeunes, approuve la participation du groupe à cette opération à 12 voix pour et 1 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Maigret et Clément Thierry, clôturent la séance à 20h.

Fait à Marines, le 4 février 2010

Le Maire

Le Maire du CMJ

Jacqueline MAIGRET

Clément THIERRI